



S'inscrire au RSW ?

SUIVEZ LE GUIDE...

Il y a deux façons d'accéder, en tant que prestataire, au Réseau Santé Wallon (RSW) : l'espace privé pour professionnels sur le site du Réseau ou le logiciel métier. Dans un cas comme dans l'autre, il faut s'être préalablement inscrit. Cette formalité s'accomplit en ligne, à partir du portail www.rsw.be. e-santé Wallonie vous détaille la **marche à suivre**, qui suppose notamment de s'identifier, décliner son numéro INAMI et désigner un garant. Encore une fois (lire ci-contre), si quelque chose ne fonctionnait pas, le **helpdesk** d'e-santé Wallonie (071/ 92 45 86) est là.